



Le Saint-Siège

BENOÎT XVI

AUDIENCE GÉNÉRALE

Place Saint-Pierre

Mercredi 16 juin 2010

Saint Thomas d'Aquin (2)

Chers frères et sœurs,

Je voudrais aujourd'hui continuer la présentation de saint Thomas d'Aquin, un théologien d'une telle valeur que l'étude de sa pensée a été explicitement recommandée par le Concile Vatican II dans deux documents, le décret *Optatam totius*, sur la formation au sacerdoce, et la déclaration *Gravissimum educationis*, qui traite de l'éducation chrétienne. Du reste, déjà en 1880, le Pape Léon XIII, son grand amateur et promoteur des études thomistes, voulut déclarer saint Thomas Patron des écoles et des universités catholiques.

La principale raison de cette estime réside non seulement dans le contenu de son enseignement, mais aussi dans la méthode qu'il a adoptée, notamment sa nouvelle synthèse et distinction entre philosophie et théologie. Les Pères de l'Eglise se trouvaient confrontés à diverses philosophies de type platonicien, dans lesquelles était présentée une vision complète du monde et de la vie, y compris la question de Dieu et de la religion. En se confrontant avec ces philosophies, eux-mêmes avaient élaboré une vision complète de la réalité, en partant de la foi et en utilisant des éléments du platonisme, pour répondre aux questions essentielles des hommes. Cette vision, basée sur la révélation biblique et élaborée avec un platonisme corrigé à la lumière de la foi, ils l'appelaient «notre philosophie». Le terme de «philosophie» n'était donc pas l'expression d'un système purement rationnel et, en tant que tel, distinct de la foi, mais indiquait une vision

d'ensemble de la réalité, construite à la lumière de la foi, mais faite sienne et pensée par la raison; une vision qui, bien sûr, allait au-delà des capacités propres de la raison, mais qui, en tant que telle, était aussi satisfaisante pour celle-ci. Pour saint Thomas, la rencontre avec la philosophie pré-chrétienne d'Aristote (mort vers 322 av. J.-C.) ouvrait une perspective nouvelle. La philosophie aristotélicienne était, évidemment, une philosophie élaborée sans connaissance de l'Ancien et du Nouveau Testament, une explication du monde sans révélation, par la raison seule. Et cette rationalité conséquente était convaincante. Ainsi, l'ancienne formule de «notre philosophie» des Pères ne fonctionnait plus. La relation entre philosophie et théologie, entre foi et raison, était à repenser. Il existait une «philosophie» complète et convaincante en elle-même, une rationalité précédant la foi, et puis la «théologie», une pensée avec la foi et dans la foi. La question pressante était celle-ci: le monde de la rationalité, la philosophie pensée sans le Christ, et le monde de la foi sont-ils compatibles? Ou bien s'excluent-ils? Il ne manquait pas d'éléments qui affirmaient l'incompatibilité entre les deux mondes, mais saint Thomas était fermement convaincu de leur compatibilité — et même que la philosophie élaborée sans la connaissance du Christ attendait en quelque sorte la lumière de Jésus pour être complète. Telle a été la grande «surprise» de saint Thomas, qui a déterminé son parcours de penseur. Montrer cette indépendance entre la philosophie et la théologie et, dans le même temps, leur relation réciproque a été la mission historique du grand maître. Et on comprend ainsi que, au XIXe siècle, alors que l'on déclarait avec force l'incompatibilité entre la raison moderne et la foi, le Pape [Léon XIII](#) indiqua saint Thomas comme guide dans le dialogue entre l'une et l'autre. Dans son travail théologique, saint Thomas suppose et concrétise cette relation. La foi consolide, intègre et illumine le patrimoine de vérité que la raison humaine acquiert. La confiance que saint Thomas accorde à ces deux instruments de la connaissance — la foi et la raison — peut être reconduite à la conviction que toutes deux proviennent de l'unique source de toute vérité, le Logos divin, qui est à l'œuvre aussi bien dans le domaine de la création que dans celui de la rédemption.

En plus de l'accord entre la raison et la foi, il faut reconnaître, d'autre part, que celles-ci font appel à des processus de connaissance différents. La raison accueille une vérité en vertu de son évidence intrinsèque, médiate ou immédiate; la foi, en revanche, accepte une vérité sur la base de l'autorité de la Parole de Dieu qui est révélée. Saint Thomas écrit au début de sa *Summa Theologiae*: «L'ordre des sciences est double; certaines procèdent de principes connus à travers la lumière naturelle de la raison, comme les mathématiques, la géométrie et équivalents; d'autres procèdent de principes connus à travers une science supérieure, c'est-à-dire la science de Dieu et des saints» (I, q. 1, a. 2).

Cette distinction assure l'autonomie autant des sciences humaines que des sciences théologiques. Celle-ci n'équivaut pas toutefois à une séparation, mais implique plutôt une collaboration réciproque et bénéfique. La foi, en effet, protège la raison de toute tentation de manquer de confiance envers ses propres capacités, elle l'encourage à s'ouvrir à des horizons toujours plus vastes, elle garde vivante en elle la recherche des fondements et, quand la raison elle-même s'applique à la sphère surnaturelle du rapport entre Dieu et l'homme, elle enrichit son

travail. Selon saint Thomas, par exemple, la raison humaine peut sans aucun doute parvenir à l'affirmation de l'existence d'un Dieu unique, mais seule la foi, qui accueille la Révélation divine, est en mesure de puiser au mystère de l'Amour du Dieu Un et Trine.

Par ailleurs, ce n'est pas seulement la foi qui aide la raison. La raison elle aussi, avec ses moyens, peut faire quelque chose d'important pour la foi, en lui rendant un triple service que saint Thomas résume dans le préambule de son commentaire au *De Trinitate* de Boèce: «Démontrer les fondements de la foi; expliquer à travers des similitudes les vérités de la foi; repousser les objections qui sont soulevées contre la foi» (q. 2, a. 2). Toute l'histoire de la théologie est, au fond, l'exercice de cet engagement de l'intelligence, qui montre l'intelligibilité de la foi, son articulation et son harmonie interne, son caractère raisonnable, sa capacité à promouvoir le bien de l'homme. La justesse des raisonnements théologiques et leur signification réelle de connaissance se basent sur la valeur du langage théologique, qui est, selon saint Thomas, principalement un langage analogique. La distance entre Dieu, le Créateur, et l'être de ses créatures est infinie; la dissimilitude est toujours plus grande que la similitude (cf. *DS* 806). Malgré tout, dans toute la différence entre le Créateur et la créature, il existe une analogie entre l'être créé et l'être du Créateur, qui nous permet de parler avec des paroles humaines sur Dieu.

Saint Thomas a fondé la doctrine de l'analogie, outre que sur des thèmes spécifiquement philosophiques, également sur le fait qu'à travers la Révélation, Dieu lui-même nous a parlé et nous a donc autorisés à parler de Lui. Je considère qu'il est important de rappeler cette doctrine. En effet, celle-ci nous aide à surmonter certaines objections de l'athéisme contemporain, qui nie que le langage religieux soit pourvu d'une signification objective, et soutient au contraire qu'il a uniquement une valeur subjective ou simplement émotive. Cette objection découle du fait que la pensée positiviste est convaincue que l'homme ne connaît pas l'être, mais uniquement les fonctions qui peuvent être expérimentées par la réalité. Avec saint Thomas et avec la grande tradition philosophique, nous sommes convaincus qu'en réalité, l'homme ne connaît pas seulement les fonctions, objet des sciences naturelles, mais connaît quelque chose de l'être lui-même, par exemple, il connaît la personne, le Toi de l'autre, et non seulement l'aspect physique et biologique de son être.

A la lumière de cet enseignement de saint Thomas, la théologie affirme que, bien que limité, le langage religieux est doté de sens — car nous touchons l'être — comme une flèche qui se dirige vers la réalité qu'elle signifie. Cet accord fondamental entre raison humaine et foi chrétienne est présent dans un autre principe fondamental de la pensée de saint Thomas d'Aquin: la Grâce divine n'efface pas, mais suppose et perfectionne la nature humaine. En effet, cette dernière, même après le péché, n'est pas complètement corrompue, mais blessée et affaiblie. La grâce, diffusée par Dieu et communiquée à travers le Mystère du Verbe incarné, est un don absolument gratuit avec lequel la nature est guérie, renforcée et aidée à poursuivre le désir inné dans le cœur de chaque homme et de chaque femme: le bonheur. Toutes les facultés de l'être humain sont purifiées, transformées et élevées dans la Grâce divine.

Une application importante de cette relation entre la nature et la Grâce se retrouve dans la théologie morale de saint Thomas d'Aquin, qui apparaît d'une grande actualité. Au centre de son enseignement dans ce domaine, il place la loi nouvelle, qui est la loi de l'Esprit Saint. Avec un regard profondément évangélique, il insiste sur le fait que cette loi est la Grâce de l'Esprit Saint donnée à tous ceux qui croient dans le Christ. A cette Grâce s'unit l'enseignement écrit et oral des vérités doctrinales et morales, transmises par l'Eglise. Saint Thomas, en soulignant le rôle fondamental, dans la vie morale, de l'action de l'Esprit Saint, de la Grâce, dont jaillissent les vertus théologiques et morales, fait comprendre que chaque chrétien peut atteindre les autres perspectives du «Sermon sur la montagne» s'il vit un rapport authentique de foi dans le Christ, s'il s'ouvre à l'action de son Saint Esprit. Mais — ajoute saint Thomas d'Aquin — «même si la grâce est plus efficace que la nature, la nature est plus essentielle pour l'homme» (*Summa Theologiae*, Ia, q.29. a. 3), c'est pourquoi, dans la perspective morale chrétienne, il existe une place pour la raison, qui est capable de discerner la loi morale naturelle. La raison peut la reconnaître en considérant ce qu'il est bon de faire et ce qu'il est bon d'éviter pour atteindre le bonheur qui tient au cœur de chacun, et qui impose également une responsabilité envers les autres, et donc, la recherche du bien commun. En d'autres termes, les vertus de l'homme, théologiques et morales, sont enracinées dans la nature humaine. La Grâce divine accompagne, soutient et pousse l'engagement éthique, mais, en soi, selon saint Thomas, tous les hommes, croyants et non croyants, sont appelés à reconnaître les exigences de la nature humaine exprimées dans la loi naturelle et à s'inspirer d'elle dans la formulation des lois positives, c'est-à-dire de celles émanant des autorités civiles et politiques pour réguler la coexistence humaine.

Lorsque la loi naturelle et la responsabilité qu'elle implique sont niées, on ouvre de façon dramatique la voie au relativisme éthique sur le plan individuel et au totalitarisme de l'Etat sur le plan politique. La défense des droits universels de l'homme et l'affirmation de la valeur absolue de la dignité de la personne présupposent un fondement. Ce fondement n'est-il pas la loi naturelle, avec les valeurs non négociables qu'elle indique? Le vénérable [Jean-Paul II](#) écrivait dans son encyclique *Evangelium vitae* des paroles qui demeurent d'une grande actualité: «Pour l'avenir de la société et pour le développement d'une saine démocratie, il est donc urgent de redécouvrir l'existence de valeurs humaines et morales essentielles et originelles, qui découlent de la vérité même de l'être humain et qui expriment et protègent la dignité de la personne: ce sont donc des valeurs qu'aucune personne, aucune majorité ni aucun Etat ne pourront jamais créer, modifier ou abolir, mais que l'on est tenu de reconnaître, respecter et promouvoir» (n. 71).

En conclusion, Thomas nous propose un concept de la raison humaine ample et confiant: ample, car il ne se limite pas aux espaces de la soi-disant raison empirique-scientifique, mais il est ouvert à tout l'être et donc également aux questions fondamentales et auxquelles on ne peut renoncer de la vie humaine; et confiant, car la raison humaine, surtout si elle accueille les inspirations de la foi chrétienne, est promotrice d'une civilisation qui reconnaît la dignité de la personne, le caractère intangible de ses droits et le caractère coercitif de ses devoirs. Il n'est pas surprenant que la doctrine sur la dignité de la personne, fondamentale pour la reconnaissance du caractère

inviolable de l'homme, se soit développée dans des domaines de pensée qui ont recueilli l'héritage de saint Thomas d'Aquin, qui avait une conception très élevée de la créature humaine. Il la définit, à travers son langage rigoureusement philosophique, comme «ce qui se trouve de plus parfait dans toute la nature, c'est-à-dire un sujet subsistant dans une nature rationnelle» (*Summa Theologiae*, Ia, q. 29, a. 3).

La profondeur de la pensée de saint Thomas d'Aquin découle — ne l'oublions jamais — de sa foi vivante et de sa piété fervente, qu'il exprimait dans des prières inspirées, comme celle où il demande à Dieu: «Accorde-moi, je t'en prie, une volonté qui te recherche, une sagesse qui te trouve, une vie qui te plaît, une persévérance qui t'attend avec patience et une confiance qui parvienne à la fin à te posséder».

* * *

Je suis heureux de vous accueillir, chers pèlerins de langue française, venus particulièrement de France et de Belgique. Que votre pèlerinage à Rome soit pour vous l'occasion de découvrir toujours plus profondément le visage du Seigneur. Que Dieu vous bénisse!

© Copyright 2010 - Libreria Editrice Vaticana

©Copyright - Libreria Editrice Vaticana